

cependant, le nouveau secteur, sous la direction d'Oswald Sterling Finnie (figure 21), devient rapidement une force à prendre au sérieux. Finnie passe la plus grande partie de l'année 1921 dans les T. N.-O., mais en janvier 1922, il commence à s'intéresser à la question de la souveraineté (doc. 267). De concert avec John Davidson Craig (figure 22), il insiste fortement pour reprendre le plan d'établir des postes de police dans les îles nordiques. Joseph Bernier est embauché de nouveau, mais seulement à titre de capitaine du navire-patrouille, un poste qu'il occupera jusqu'en 1925. Le commandement des patrouilles de 1922 et de 1923 est confié à Craig; ses successeurs seront d'autres responsables du ministère de l'Intérieur.

À l'instar de la proposition visant l'île Wrangel, Finnie et Craig ne voient pas le bien-fondé des propositions de Stefansson. Ils estiment que les revendications visant un territoire à l'extérieur du secteur canadien ne feraient que mettre en péril la souveraineté du Canada sur ses propres îles dans le Nord. Craig l'explique d'ailleurs en ces mots : « Si le Canada est fondé de franchir des milliers de kilomètres à l'extérieur de ses frontières et de revendiquer l'île Wrangell, il me semble que les États-Unis peuvent être tout aussi fondés de traverser leurs frontières et de revendiquer une ou plusieurs de nos îles nordiques » (doc. 276). Craig et Finnie estiment que, bien que la possession de l'archipel tout entier soit dans l'intérêt national du Canada, il en est autrement pour ce qui est d'entrer en conflit avec la Russie sur la souveraineté de l'île Wrangel. Ainsi, le principe des secteurs les ramène à des considérations pratiques. En 1922, James White devient conseiller auprès du ministre de la Justice sur les questions frontalières et à ce titre, il participe de nouveau aux discussions relatives à la souveraineté. Pendant ce temps, White travaille en coulisse pour discréditer les plans de Stefansson visant l'île Wrangel – une entreprise qui sera couronnée de succès. Quelque part en 1923, White contacte Finnie et Craig et au début de 1925, il devient parmi les premières personnes auxquels ils s'adressent pour obtenir des conseils.

À l'été de 1924, suivant les conseils de Finnie, Ottawa décide finalement que le Canada ne déposera aucune revendication à l'égard de l'île Wrangel (docs 321 et 325). Il faut dire qu'à l'époque, quatre postes de la Royale gendarmerie à cheval du Canada (RGCC) avaient été établis dans l'archipel : deux sur l'île de Baffin, un sur l'île Ellesmere et un sur l'île Devon. Finnie et Craig sont convaincus qu'il est impératif d'exécuter un programme d'occupation sur une base continue, qui sera élargie année après année. Le commissaire de la RGCC, Cortlandt Starnes, est réticent à ce qu'un plus grand nombre de ses hommes soient postés dans des îles non habitées au nord du détroit de Lancaster. Starnes est plutôt en faveur de l'établissement d'autres postes sur l'île de Baffin afin que la police puisse surveiller les interactions entre les commerçants Blancs et les Inuits. Toutefois, Finnie et Craig sont déterminés à assurer une présence canadienne accrue dans l'Extrême-Arctique, et ils sont aussi au fait du besoin de surveiller et de réglementer l'exploration étrangère dans ces régions (doc. 335). Suivant des renseignements voulant que l'Américain Donald MacMillan ait violé les lois